

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

REF. 04/2020/78119/01:1

DATE DU CONTRÔLE 04/11/2020 **AGENT VISITEUR** Mathieu Laixhay
ADRESSE DU CONTRÔLE Les Forges 5 - 5340 Gesves **TYPE DE CONTRÔLE** Visite de contrôle (6.5.)



DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation Les Forges 5 - 5340 Gesves
Type de locaux Unité d'habitation (maison)
Propriétaire
Responsable des travaux Amelec

DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) AIEG
Code EAN Non communiqué
Numéro du compteur 10809044
Index jour/nuit 63721/
Type de coupure générale Disjoncteur
Câble compteur - tableau VVB 6mm²
Tension nominale de service 3x400V + N - AC
Courant nominal de la protection de branchement 20A

CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	1	Nombre de tableaux	1	1	Nombre de circuits	16
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)							
Les fondations datent	D'avant le 1/10/1981		Dispositif différentiel de tête			ID - 40A - 300mA - type A - test OK	
Type d'électrode de terre	Piquets		Dispositif différentiel "sdb"			ID - 40A - 30mA - type A - test OK	
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	19		Fixation/Etat/Détérioration matériel			OK	
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK		Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles			OK	
Test de continuité	Concluant		Protection contre les contacts directs			OK	
Contrôle boucle de défaut	Concluant		Résistance générale d'isolement (MΩ)			17	
Protection contre les contacts indirects	OK		Adéquation DPCDR - prise de terre			OK	
			Adéquation protections surintensités - sections			OK	

CONCLUSION : CONFORME

À la date du **04/11/2020**, l'installation électrique de **Les Forges 5 - 5340 Gesves** est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le **04/11/2045**.
Le contrôle réalisé par **Certinergie** a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.
Les schémas unilinaires et les plans de position de l'installation sont (ou) ont été datés et signés.

Signature de l'agent

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2020/78119/01:1

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;
- de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

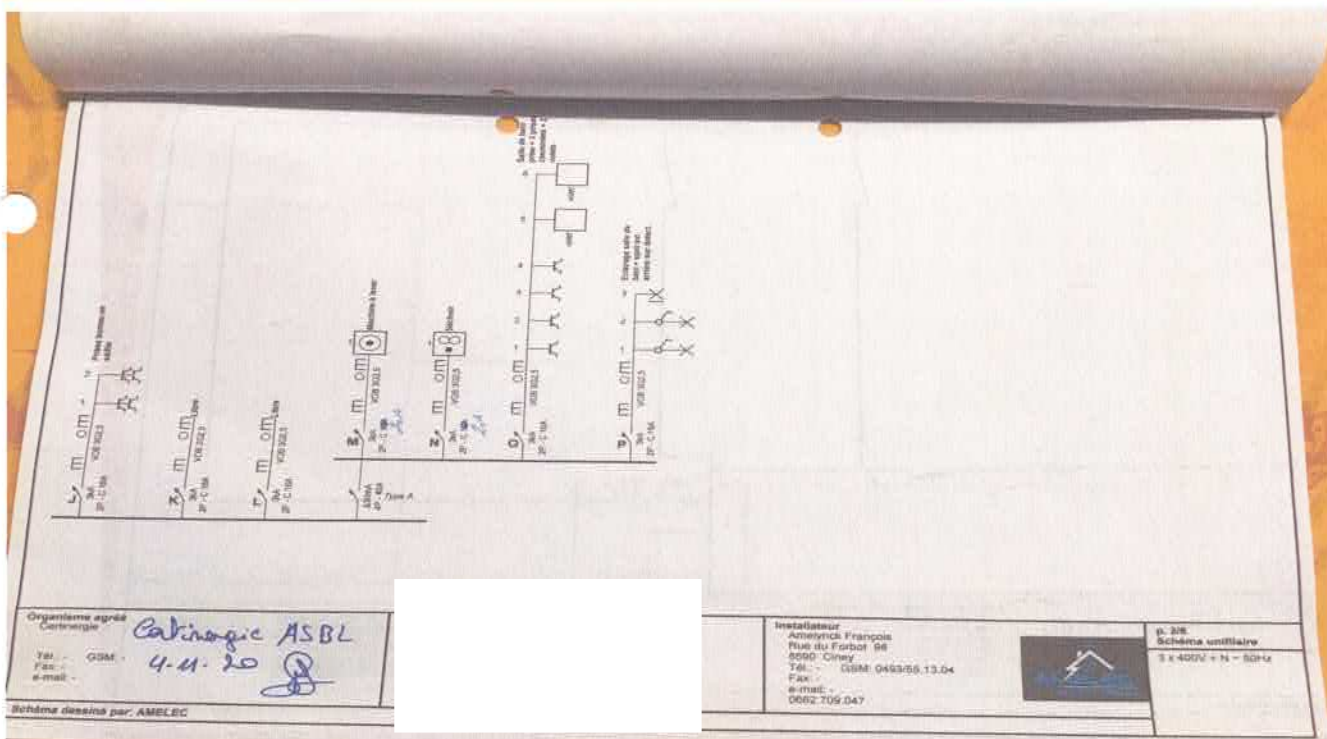
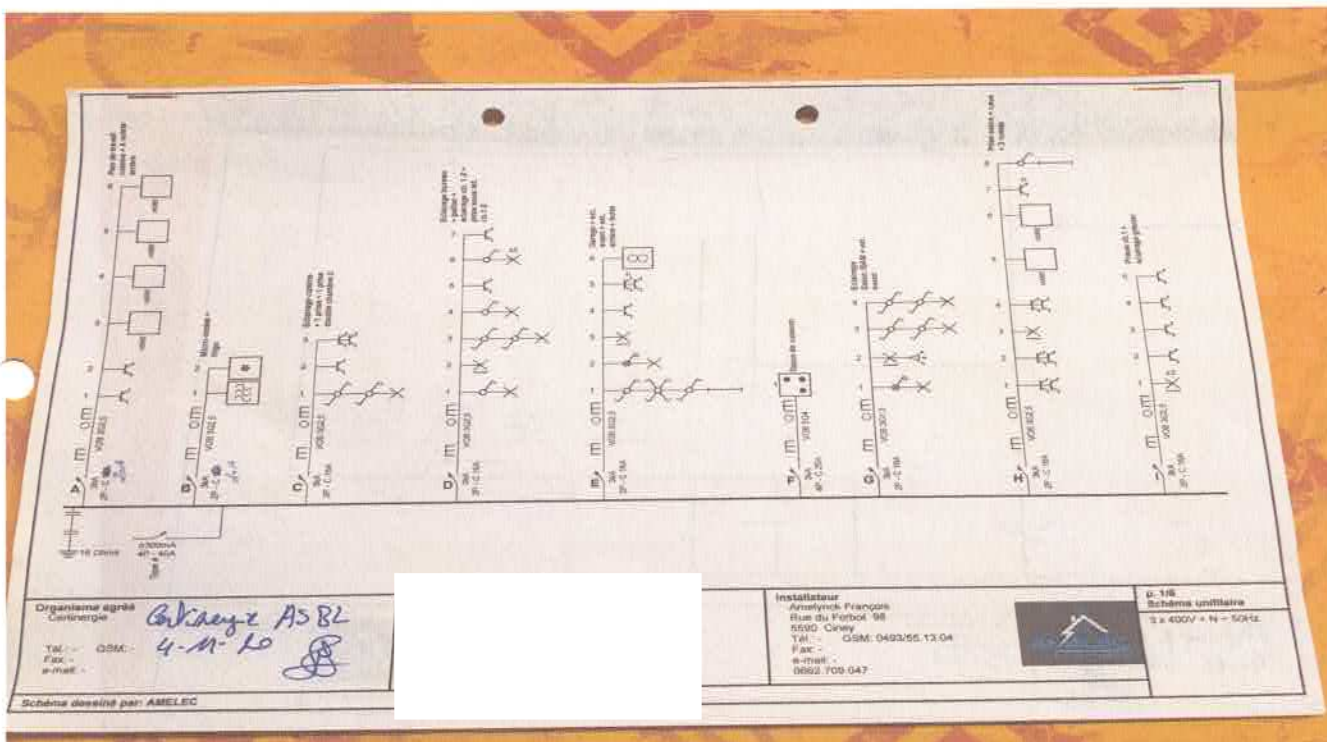
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2020/78119/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



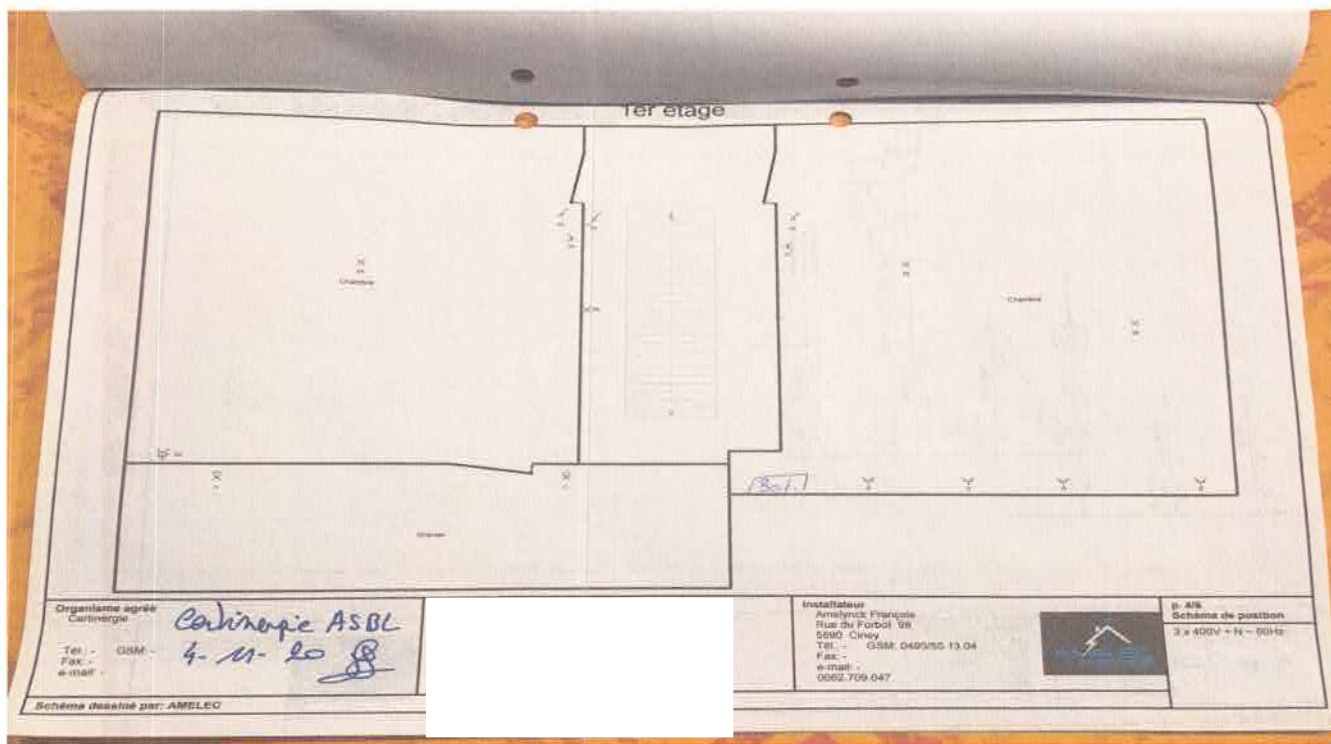
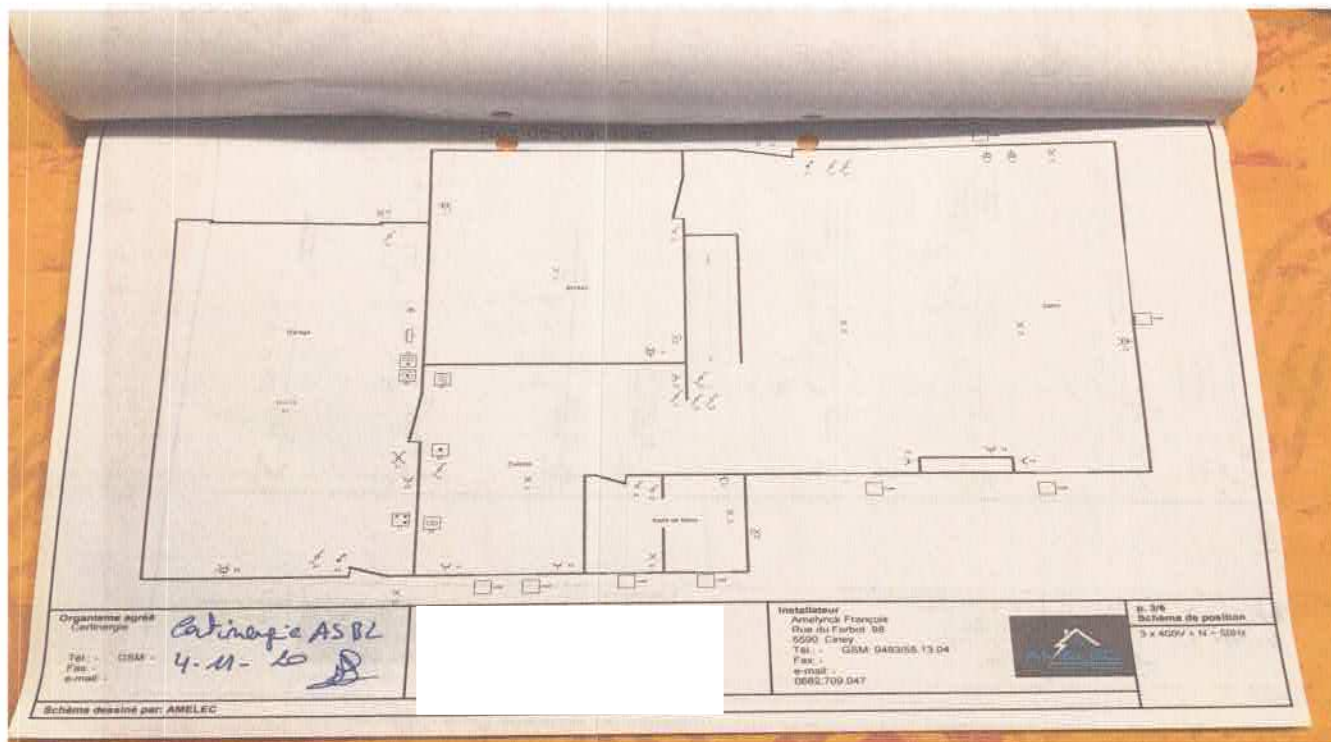
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2020/78119/01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

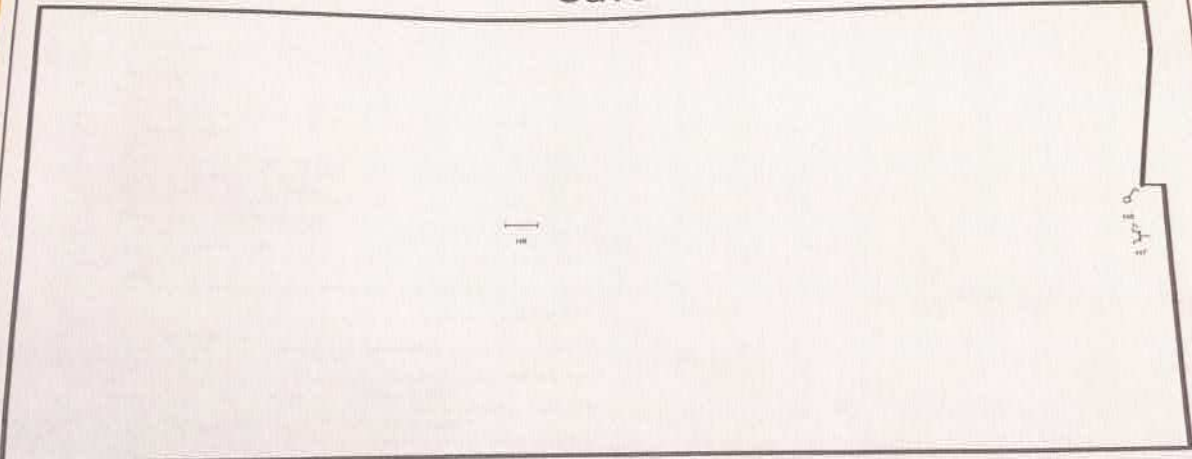
EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2020/78119/01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation

Cave



Organisme agréé Certinergie Tel.: - GSM: - Fax: - e-mail: - 4.11.20	Installateur Amelynck François Rue du Fortet 98 5550 Ciney Tél.: GSM: 0493/55 13.04 Fax: - e-mail: - 0032.709 047	9.5/8 Schéma de position 3 x 400V - N - 50Hz
--	--	---

Schéma dessiné par: AMELEC